

Panorama Sofaxis des absences au travail pour raison de santé dans les collectivités territoriales en 2015

LA MAÎTRISE DE L'ABSENTÉISME, ÉLÉMENT CLÉ DE LA RÉUSSITE DES RÉFORMES TERRITORIALES

Sofaxis, courtier de référence en assurance des collectivités territoriales et des établissements de santé et filiale du Groupe Sham, publie la seizième édition du Panorama des absences au travail pour raison de santé dans les collectivités territoriales.

« Mieux contenues en particulier sur les accidents de service et les congés de longue maladie, les absences pour raison de santé dans les collectivités territoriales ont poursuivi leur hausse en 2015, confirmant une croissance continue de l'absentéisme. Dans le cadre des réformes territoriales en cours, la gestion des absences, et plus largement la politique de ressources humaines, s'imposent comme des enjeux incontournables pour les collectivités locales », souligne Pierre Souchon, Directeur du Département Ingénierie Services de Sofaxis.

LA HAUSSE CONTINUE DU TAUX D'ABSENTÉISME DEPUIS 2007

En 8 ans, le taux d'absentéisme a progressé de 26 %. Le Panorama Sofaxis relève que le taux d'absentéisme dans les collectivités territoriales s'élève en moyenne à **9,3 %** en 2015. Si la mise en œuvre du jour de carence avait entraîné une relative baisse des indicateurs d'absence en maladie ordinaire en 2012 et 2013, les absences dépassent en 2015 les seuils de 2011.

La maladie ordinaire représente le premier facteur d'absence pour raison de santé : sa part varie entre 41 et 47 % du taux d'absentéisme chaque année. La longue maladie/longue durée représente environ un tiers du taux d'absentéisme global (entre 31 et 36 %), l'accident du travail de 12 à 15 % et la maternité environ 10 %.

L'accident du travail affiche la plus forte progression (+ 52 % depuis 2007). Le vieillissement de la population explique en grande partie l'augmentation de la durée de ces arrêts.

La durée moyenne des arrêts progresse de 5 % entre 2007 et 2015. Elle passe de 34 à 36 jours en huit ans, toutes natures d'arrêts confondues, retrouvant son niveau de 2010.

La fréquence des arrêts atteint 72 arrêts pour 100 agents (60 arrêts en 2014). La maladie ordinaire en est le premier contributeur et représente 83 % de l'ensemble des absences (9 % pour les accidents du travail). La fréquence des arrêts a affiché une augmentation importante entre 2007 et 2011, due notamment à l'aggravation combinée des arrêts courts en maladie ordinaire et des accidents du travail.

44 % d'agents ont été absents au moins une fois en 2015 (contre 42 % en 2014). 75 % d'entre eux l'ont été pour cause de maladie ordinaire (14 % pour accident du travail, 7 % pour un congé longue maladie/longue durée et 4 % en congé maternité).

Enfin, le coût moyen des absences s'élève à 2 067 € en moyenne par agent employé en 2015. La maladie ordinaire représente un coût moyen de 1 150 € tandis que les arrêts pour longue maladie représentent en moyenne 65 000 €.

LA TAILLE DES EFFECTIFS INFLUE SUR LES ABSENCES

Les tendances générales observées se confirment dans les collectivités de moins de 3 000 habitants : plus d'agents sont absents, plus souvent et plus longtemps. La taille de l'effectif influence les absences pour raison de santé, les agents sont plus de deux fois plus nombreux à s'arrêter dans les grandes collectivités.

L'IMPACT FINANCIER DES ARRÊTS MALADIE ÉGALEMENT IMPORTANT SUR LE BUDGET DES AGENTS

Tous les agents, quel que soit leur âge, peuvent à un moment ou un autre, être confrontés à une incapacité temporaire et se trouver contraints de s'arrêter, plusieurs mois durant, y compris en début de carrière. Lorsque les arrêts se prolongent **au-delà de 90 jours** cumulés sur une année, le passage à demi-traitement entraîne une perte de revenus importante, qui précarise l'équilibre économique du foyer de l'agent.

La maladie ordinaire constitue le premier risque d'incapacité (plus de 8 arrêts sur 10 en 2015).

MIEUX GÉRER LES ABSENCES POUR MIEUX RÉPONDRE AUX ENJEUX EN MATIÈRE DE SANTÉ AU TRAVAIL ET D'EMPLOYABILITÉ DURABLE

L'analyse des indicateurs d'absence combinée aux nombreux retours d'expérience des méthodes d'organisation du travail applicables au contexte des collectivités territoriales doivent permettre aux décideurs territoriaux de mieux appréhender les solutions à engager pour participer à l'amélioration continue des conditions de travail des agents.

Consulter le « [Panorama des absences au travail pour raison de santé dans les collectivités territoriales](http://www.sofaxis.com) » sur www.sofaxis.com

Méthodologie

La population concernée par le Panorama Sofaxis regroupe un échantillon de 367 895 agents affiliés à la CNRACL, répartis dans 18 339 collectivités assurées, pour toutes les natures d'arrêt (maladie ordinaire, maternité, longue maladie/longue durée, accident du travail). Le champ d'étude est constitué par l'ensemble des arrêts de travail déclarés entre 2007 et 2015.

À propos de SOFAXIS :

Courtier de référence en assurance des collectivités territoriales et des établissements de santé.

Avec 30 ans d'expérience, Sofaxis est l'un des principaux courtiers français en assurances de personnes auprès des collectivités territoriales et des établissements hospitaliers. Sofaxis est l'interlocuteur de référence des décideurs locaux en matière de protection sociale, de gestion des ressources humaines et de performance publique. Avec plus de 500 collaborateurs sur deux sites, Bourges (Cher) et Orléans (Loiret), Sofaxis totalise 22 000 clients représentant 800 000 agents publics, et a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 66,3 M€ pour 445,4 M€ de primes collectées.

Conjuguant des expertises complémentaires, Sofaxis et Sham, partenaire de référence en matière de responsabilité civile auprès des établissements de santé, sociaux et médico-sociaux, forment le Groupe Sham. Fort d'un portefeuille d'activités de 752 M€ de primes en 2015, le Groupe développe ses activités en France et en Europe (Espagne, Italie) et se positionne comme le partenaire de référence des acteurs de la santé, du social et du monde territorial.

www.sofaxis.com

Twitter : @Sofaxis

Contacts presse :

Bureau de presse EKNO - Marie-Charlotte Chevalier - marie-charlotte.chevalier@ekno.fr - Port. : 06 63 28 20 85

Xavier Cayon - xavier.cayon@ekno.fr - Port. : 06 23 12 63 46

SOFAXIS – Cathy Guibouret

cathy.guibouret@sofaxis.com - Tél : 02 48 48 14 95 - www.sofaxis.com/presse